ANNONCES LÉGALES

francemarché
TOUS LES JOURS, TOUS LE

Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL

'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MAPA

Travaux

n de l'organisme qui passe le marché :
:esse officiels de l'organisme acheteur : Conseil général avenue de la Gare-d'Eau, 25031 Besançon cedex, téléphone : .25. Email : jean-pascal.descourvieres@doubs.fr
)rofil d'acheteur : http://doubs.marches.marcoweb.fr
uisme : département.
:incipale(s) : services généraux des administrations publiques.
rché : RD 673, Besançon : restauration du pont Châteaufarine

ques principales :
ı du pont du Châteaufarine Ouest. Marché unique ordinaire.
bution du marché : marché unique.
:s seront-elles prises en compte ? Non.
tribution :
niquement la plus avantageuse appréciée en fonction des cri-:s ci-dessous avec leur pondération :
'estations : 70 % ;
nique : 30 %.

ssation : procédure adaptée.
le délai :
de réception des offres : 6 mai 2014 à 17 h.
ıum de valdité des offres : 120 jours.
:ignements :
u marché attribué par le pouvoir adjudicateur/entité adjudi-4T003.
l'obtention du cahier des charges et des documents complé-documents remis gratuitement.
ırgée des procédures de recours : tribunal administratif, 30, rue ier, 25044 Besançon cedex 3, téléphone : +33 3.81.82.60.00.
roduction des recours : même adresse.
nplémentaires :
quelle les documents peuvent être obtenus :
:ral du Doubs, Direction des routes et des infrastructures, ser-ial d'aménagement de Besançon. Courrier : 7, avenue de la 25031 Besançon cedex. Bureaux : 10, chemin de la Clairière, ıçon, téléphone : +33 3.81.60.77.30 ; fax : +33 3.81.60.77.31. URL : :.marches.marcoweb.fr
i du présent avis à la publication : 31 mars 2014.

547704600

département du Territoire de Belfort
:t à disposition des EPLE belfortains
nforme de service permettant une relation directe
cheteur et fournisseur de denrées alimentaires.
sme a la capacité d'identifier l'ensemble des consultations
les collèges à partir de la page d'accueil du site
agrilocal90.fr
)rendre part en cliquant sur le mail de l'acheteur.
ıisme souhaitant bénéficier d'un système
ion automatique de toutes les consultations émises
llèges peut s'abonner en ligne en cliquant
ton *« je m'abonne »*
520546600

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse du pouvoir adjudicateur : commune du Barboux, Le Village, 25210 Le Barboux, tél. 03.81.43.82.63, e-mail : mairie.le.barboux@orange.fr

Unité monétaire :
L'unité monétaire pour le marché est l'Euro.
Les dossiers devront être rédigés en langue française.
Délai de validité des offres : 120 jours.

Mode de passation : procédure adaptée prévue aux articles 28 et 40-III du CMP.

Objet du marché : aménagement voirie, rue de la Fromagerie RD 211.
560 ml bordures A2 ;
Trottoir : 800 m² BB 0/6 calcaire 120 kg/m² ;
- voirie : 2.250 m² BBSG 0/10 mixte 150 kg/m².
Lieu d'exécution : commune du Barboux.

Modalités d'obtention du dossier
Le dossier de consultation des entreprises peut être :
- téléchargé à l'adresse internet suivante : https://tirep.doubletrade.net/accueil/ ;
- envoyé (CD informatique au format PDF) sur demande écrite adressée au Cabinet d'études ANDRÉ, 12, rue Jean-Mermoz, BP n° 5, 25301 Pontarlier cedex.
Joindre une enveloppe (16 x 23 cm) timbrée à 1,10 euro.

Date limite de remise des offres : le lundi 28 avril 2014 à 12 h.
Commune du Barboux, Au Village, 25210 Le Barboux.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivantes :
1) Garanties et capacités techniques et financières.
2) Références professionnelles.

Les critères de jugement des offres pondérés sont les suivants :
1) Prix des prestations : 50 %.
2) Valeur technique : 30 %.
3) Délai : 20 %.

Renseignements complémentaires :
Renseignements administratifs et techniques : Cabinet d'études ANDRÉ, 12, rue Jean-Mermoz, BP 5, 25301 Pontarlier cedex, M. JEANNEROT Frédéric, tél. 03.81.39.29.25, fax 03.81.46.46.57, e-mail : fjeannerot@cabinet-andre.fr

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : lundi 31 mars 2014.

547678400

Franche-Comté
Conseil régional

CLASSEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DE FRASNE-BOUVERANS

La réserve naturelle régionale des Tourbières de Frasne-Bouverans, située sur les communes de Frasne et de Bouverans, dans le département du Doubs, a été classée pour une durée de 10 ans par délibération du conseil régional en date du 14 février 2014.

Cet espace naturel de près de 293 hectares se compose d'une mosaïque d'habitats où se côtoient des prairies humides, des cariçaies et roselières, de la végétation aquatique, des bas-marais, des marais de transition, des hauts-marais ou tourbières bombées et des boisements. Cette juxtaposition de milieux remarquables constitue un complexe tourbeux abritant une faune et une flore particulières à haute valeur patrimoniale. Ce site d'intérêt écologique reconnu nécessite de mettre en œuvre des mesures de gestion afin d'une part de rétablir le fonctionnement écologique de ces zones humide par la présence d'un niveau d'eau permanent et d'autre part, de maîtriser la fréquentation du public pour préserver ces milieux fragiles du piétinement, de la cueillette...

La valeur emblématique de cette réserve pour l'ensemble du réseau des espaces naturels protégés ainsi que pour les milieux tourbeux francs-comtois a motivé l'intervention financière significative et constante de la région Franche-Comté dans le cadre de sa compétence d'agrément des réserves naturelles régionales. La contribution la plus importante a notamment porté sur le nouveau ponton de découverte et les équipements pédagogiques correspondants que fréquentent 15 à 20.000 visiteurs par an.

La conciliation des activités économiques, pédagogiques avec la préservation du patrimoine naturel de ce site remarquable seront au cœur des missions du futur gestionnaire de la réserve naturelle régionale, en lien avec un comité consultatif qui constituera l'instance locale de suivi de cette réserve.

546870000

Par jugement en date du 14 mars 2014, le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier prononçant la résolution plan et liquidation judiciaire de la société FIONA SAS, dont le siège est à Arbois, 37, place de la Liberté, avec ets secondaire à Frasne, 17, rue des Marronniers et Pontarlier, 6, rue Docteur-Grenier - RCS 434 440 343.

Date de cessation des paiements : 1er novembre 2012.

Liquidateur judiciaire : Me Pascal GUIGON, demeurant à Besançon, 8, rue Louis-Garnier.

Les greffiers
547576300

Syndicat mixte pour le SCoT
" Nord Doubs "

PRESCRIPTION DE L'ÉLABORATION DU SCOT « NORD DOUBS »

Par délibération du comité syndical du syndicaT mixte pour le SCot « Nord Doubs » en date du 14 janvier 2014, conformément aux dispositions de l'article L.122-6 du Code de l'urbanisme, l'élaboration du schéma de cohérence territoriale « Nord Doubs » a été prescrite sur l'ensemble du territoire des 5 établissements de coopération intercommunale membres du syndicat (Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, Communautés de communes Les Balcons du Lomont, du Pays de Pont-de-Roide, des Trois-Cantons et de la Vallée du Rupt).

Cette délibération fixe également les modalités de la concertation qui seront les suivantes :
- publication d'informations dans les bulletins d'information de chacune des Communautés de communes et de la Communauté d'agglomération ;
- communications sur le site Internet de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard ;
- mise à disposition du public aux sièges du syndicat mixte et de chacune des communautés de communes des documents validés aux principales étapes d'élaboration du SCoT et d'un registre pour l'expression des habitants ;
- organisation de réunions publiques.

Les contributions du conseil de développement du Pays de Montbéliard aux réflexions sur le SCoT seront mises à disposition du public.

La délibération du comité syndical est affichée durant un mois au siège du syndicat mixte du SCoT ainsi que dans les mairies des communes membres et est consultable à tout moment au siège du syndicat mixte du SCoT Nord Doubs.

547376400

URGENCES

S.A.M.U.	15	Secours sans-abris	115
Police Secours	17	Enfance maltraitée	119
Pompiers	18	Violences conjugales	3919

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP TERRYN AITALI
ROBERT MORDEFROY
SCP d'avocats, 116, Grande Rue
25000 Besançon

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté
11, avenue Élisée-Cusenier
25000 Besançon

Le vendredi 9 mai 2014 à 10 h au tribunal de grande instance de Besançon, 1, rue Mégevand, salle C, 25000 Besançon.

Territoire de Grande-Combe-Châteleu (Doubs)
Une maison d'habitation et anciennement à usage de commerce en cours de travaux, d'une surface de 498,68 m², sise 2, rue de la Pente à Grand-Combe-Châteleu (25570), le tout cadastré section AB n° 303, lieu dit « Les Cordiers », pour une contenance de 9 a 84 ca et section AB n° 304, lieu dit « Les Cordiers », pour une contenance de 48 ca, soit ensemble : 10 a 32 ca.

Sur la mise à prix de 60.000 €.

Une visite sera organisée sur place par Me Thierry DROMARD, huissier de justice, le vendredi 18 avril 2014 à 10 h.

Pour tous renseignements s'adresser au :

- greffe du tribunal de grande instance de Besançon où le cahier des conditions de vente peut être consulté ;
- à la SCP TERRYN AITALI ROBERT MORDEFROY, uniquement par téléphone : 03.81.82.62.62 ;
- les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat du barreau de Besançon.

Pour la SCP TERRYN AITALI
ROBERT MORDEFROY
M. AITALI
547753600

Commune de Le Gratteris

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION DE LA RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 20 mars 2014, le conseil muncipal de Le Gratteris a décidé d'approuver l'élaboration du plan local d'urbanisme et la révision de son zonage d'assainissement.

Les dossiers correspondants sont tenus à la disposition du public à la mairie de Le Gratteris et à la Direction départementale
toires aux jours et heur
d'ouverture.

Cédric

Commune de Le G

Instauration d'u
de préemption u

Par délibération du 20 1
conseil municipal de l
de Le Gratteris a décid
un droit de préemptio
toutes les zones urb
d'urbanisation future (
local d'urbanisme a
20 mars 2014.

Ce droit permet à la c
mener une politique
l'acquisition de biens
de mutations, en vue c
tion, dans l'intérêt gé
rations d'aménagemen
aux objets définis par
L 210-1 et L 300-1 du Co
nisme.

Les extraits du plan l
nisme sont consultab
locaux de la mairie.

Cédri

Liberté • Égalité •
RÉPUBLIQUE FR
Préfet du Dou

AVIS OFFI AU TITR DU CODE L'ENVIRONN

Par arrêté du 19 ma
prescriptions compl
sont imposées aux Ét
AUTO CASSE GOUVIE
sur le territoire de la c
Bourguignon.

Le public intéressé p
connaissance, en mai
guignon et à la préfect
développement de la
vie) de l'arrêté préfect
sant, sur proposition d
vices concernés et ap
conseil départemental
nement et des risques
technologiques, les me
saires pour assurer la
des nuisances et des r

Pour le préfet et par su
Le chef de l'unit
Nord Fra

0

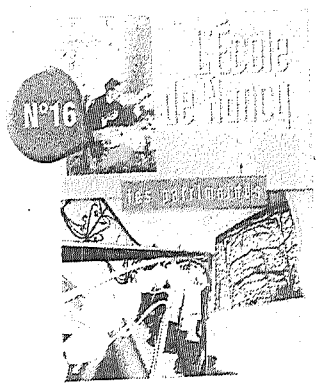

OFFRE SPÉCIALE
30 € les 5 livres au lieu de 39,50 €
COFFRET OFFERT POUR L'ACHAT DE 5 EXEMPLAIRES
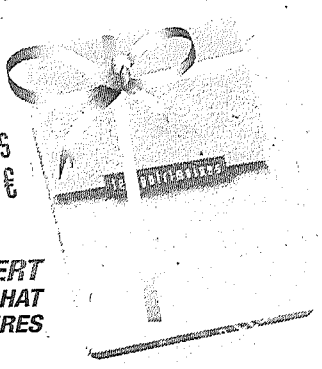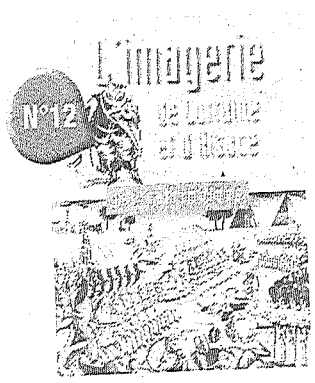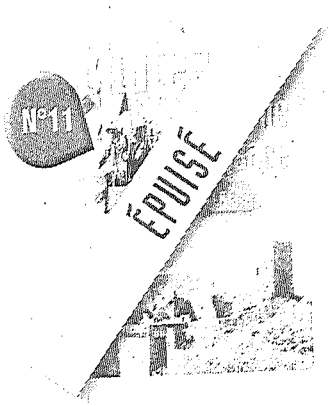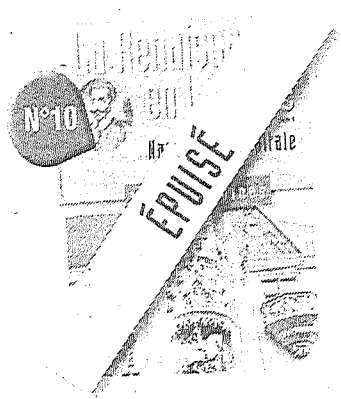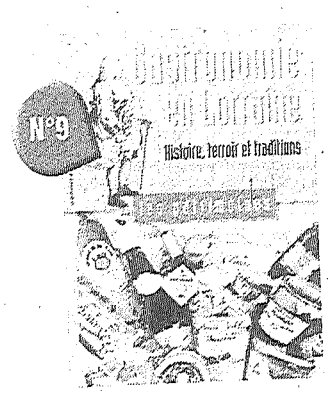
Collection
les patrimoine
Découvrez les collections "Patrimoi
et profitez de notre offre exceptionne